



Professionnels de la santé : Organisation de l'accueil des enfants

Voici les informations concernant l'accueil périscolaire, de loisirs et pause méridienne et concernant l'école.

Publié le 17 mars 2020



Concernant l'accueil périscolaire, de loisirs et pause méridienne :

L'accueil des enfants **dont un des parents est professionnel de la santé** est organisé au mieux (sur la base du volontariat des animateurs).

Concernant l'école :

L'Education Nationale organise un accueil pour ces enfants.

Démarche à suivre pour les familles (susceptible d'évoluer en fonction de la situation) :

1. La famille contacte l'école (comme déjà institué depuis ce week-end) et précise son besoin en accueil périscolaire et/ou du mercredi. **PAR MAIL en priorité**
2. L'école contacte le coordinateur de secteur, qui organise l'accueil sur les sites en régies (dans la mesure du possible et sous réserve du nombre d'agent).
3. Le coordinateur peut contacter la famille si besoin de complément d'information.

Ecole Orange Bleue : ce.0440589b@ac-nantes.fr

Ecole Bleu de ciel : ce.0441870u@ac-nantes.fr

Ecole Ste Marie : ec.malville.ste-marie@ec44.fr

